ja. Il remit ensuite aux intéressés les plaquettes suivantes :

La plaquette d'argent, pour 15 années de dévouement, à MM. Victor Despature, de Roubaix ; J. Fourlinnie et O. Laloy, de Wattrelos ; la plaquette de bronze argenté, pour 8 années de zèle service à M. Arnoult Delcourt.

HIPPODROME-THEATRE

Dimanche 8 janvier, en matinée à 15 heures : « La Mascotte », la populaire opérette d'Audran; en soirée, à 20 heures précises : « Faust », l'immortel chef-d'œuvre de Gounod.

La location est ouverte en permanence, 16, rue de la Gare, pour ces deux représentations.

AU CONDITIONNEMENT

Relevés mensuels comparatifs des mois de décembre 1919, 1920 et 1921 :

Soies, 2.166 k. ; 891 k. ; 695 k. ; Laines peignées, 1.605.301 k. ; 840.559 k. ; 2.167.648 k. ; Laines filées : fils peignés, 542.234 k. ; 375.339 k. ; 428.671 k. ; fils cardés, 34.802 k. ; 32.299 k. 27.759 k. ; Blousses et Laines diverses 112.849 k. ; 97.561 k. ; 97.536 k. ; Cotons, Jute, Lin, 164.182 k. ; 79.073 k. ; 147.764 k.

Totaux : 2.461.534 k. ; 1.425.722 k. ; 2.868.073 kilos.

Conditionnement : 5.877 ; 3.429 ; 6.756 opérations. — Tirage : 1.763 ; 1.154 ; 1697.

CHEZ LES CONTREMAITRES ET SURVEILLANTS DU TEXTILE

A partir du 1er janvier 1922, les paiements mensuels se feront dans l'ordre suivant : filatures de laine, coton cardé et tissage, le troisième dimanche du mois ; teinture, apprêt et peignage, le quatrième dimanche du mois. Les premier et deuxième dimanches du mois, seront dorénavant réservés pour les réunions de commission des diverses sections.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les rôles relatifs aux droits de vérification des poids et mesures, pour l'année 1921, sont entre les mains de MM. les percepteurs et mis en recouvremnt à partir de ce jour.

RETRAITES OUVRIERES

Tous les assurés nés en décembre doivent échanger leur carte annuelle, à la mairie, du 3 au 10 janvier. Les retardataires nés dans les mois précédents doivent obligatoirement, remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer, chaque, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi, lors de la liquidation de leur pension ou en cas de décès.

pour réussir une belle friture mettez dans la poêle de l'huile des Bénédictins
Pas plus chère qu'une autre et d'un si bon goût
EN VENTE PARTOUT

TOURCOING

GROUPE DES MUTILES DE TOURCOING ET SES CANTONS

Les Mutilés en possession de la carte de circulation à 1/2 tarif des Compagnies de Tramways peuvent dès maintenant déposer leur carte au siège du Groupe, 43, rue du Haze, qui se chargera des démarches nécessaires pour effectuer le renouvellement pour l'année 1922.

Nos adhérents titulaires d'une carte d'invalidité de 50 à 100 % donnant droit au tarif réduit sur les chemins de fer peuvent retirer au bureau les imprimés nécessaires au renouvellement de leur carte.

A LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE »

Les sociétaires nés en 1849, 50, 51, 52, 53, 54 et 55 doivent se présenter au Bureau de la Société, les mercredi 4, jeudi 5, ou vendredi 6 janvier, de 9 à 11 heures ou de 2 à 5 heures, pour toucher leur allocation du 4e trimestre 1921.

En cas d'empêchement, ils peuvent se faire remplacer par un membre de la famille muni du livret de sociétaire.

LES OPERATIONS DE LA CAISSE D'EPARGNE EN 1921

Le Conseil des directeurs s'est réuni le 31 décembre et a renouvelé le mandat de MM. Félix Desurmont, Floris Lorthiois, Léon Marescaux, Denis Grau et Jules Flipo, directeurs sortant d'exercice.

M. Georges Lombard, président, donne ensuite lecture du compte rendu des opérations effectuées pendant l'année 1921 que nous résumons ci-dessous.

Solde dû à 41.609 déposant au 1er janvier 1921	43.189.859 81
Il a été reçu 35.567 versements pour	23.114.845 16
	66.304.704 97
Il a été effectué 17.997 remboursements pour	13.332.607 64
	52.972.097 33
Montant des intérêts	2.001.429 16
Solde dû à 43.494 déposants au 31 décembre 1921	54.973.436 49

Il y a pour l'exercice 1921 une augmentation de 1.795 déposants et une augmentation de solde de 11.783.576 fr. 68.

MISE EN RECOUVRÊMENT

Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que le rôle pour taxes communales établies en remplacement des droits d'octrois sur les cercles, année 1921 et des rôles supplémentaires pour taxes communales établies en remplacement des droits d'octroi sur les voitures automobiles années 1921, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

SARDINES COCAGNE
GARANTIES
HUILE D'OLIVE PURE

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

SERVICE POSTAL. — Nous avons annoncé qu'à partir du 3 janvier le dernier courrier partira de la poste, à 19 h. 35 au lieu de 19 h. 35.

Ajoutons que la dernière levée de la boîte aux lettres de la Poste se fera à 19 heures 15. Les lettres jetées dans la boîte après 19 h. 15 ne partiront que le lendemain.

NOMINATION DE REPARTITEURS. — Par arrêté du Préfet du Nord, les contribuables ci-après sont nommés commissaires répartiteurs des contributions directes pour 1922 :

Titulaires : MM. Ernest Debonneville, Clément Dubus, Henri Lefebvre, de Wattrelos; Gustave Debenne, de Roubaix, Henri Leveugle, de Herseaux.

Suppléants : MM. Henri Millet, Gustave Jonville, Alfred Salembier, de Wattrelos ; Achille Debenne de Saint-du-Nord ; Achille Dujardin, de Roubaix.

ETAT-CIVIL. — *Naissances :* — Jacqueline Jubeau, rue de Leers, 344. — Roger Delcroix, rue du Pétrole, 26. — Gérard Depraetre, rue de la Tannerie, 22.

Publications. — Henri Vercoutere, laineur, à Tourcoing, et Gabrielle Dumortier, soigneuse. — Joseph Moreels, tisserand à Doltignies (Belgique), et Marthe Vercoutere, ourdisseuse. — Anselme Garcia, forgeron et Marie Deberdt, employée de bureau, tous deux à Ivry (Seine).

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le conseil municipal se réunira à la mairie le vendredi 6 janvier, à 7 heures et demie du soir. Ordre du jour : cimetière du Capreau, vote de crédits ; budget du bureau de bienfaisance 1922, approbation ; affectation des bons du ravitaillement ; questions diverses.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Mercredi 4 janvier, consultation au Capreau, à 2 heures et demi, jeudi 5 janvier, à 2 heures et demie, consultation à la mairie, pour le quartier du Centre.

ETAT-CIVIL. — *Publication.* — Clément Watthez, mécanicien et Marie Denecker, moulineuse, à Mouscron.

Décès. — Albert Damus, 65 ans, rue Victor-Hugo.

DIASEPTOL VOIES URINAIRES = guérison rad. et rap. toutes affections récentes et anciennes L'étui 2 fr. poste 2 fr 50 (mandat) BURY docteur en Pht 47 R. S'SAUVEUR LILLE (près la Gare)
Laborat. d'analyses ouvert dimanche jusq. 12 h.

CROIX

ALLAITEMENT MATERNEL. — Le paiement des primes mensuelles d'allaitement maternel pour la période du mois de novembre 1921, aura lieu à la recette municipale le jeudi 5 janvier 1922, dans l'ordre suivant :

N. 292 à 400, de 9 heures à 10 heures ; n. 401 à 500, de 10 heures à 11 heures. Se munir de la première convocation.

ETAT-CIVIL. — *Naissances :* — Gisèle Saunion, rue du Progrès, cour Dejonchère, 2.

LYS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Le nommé Kints Désiré, 47 ans, demeurant à Lys, rue de Leers, occupé chez Hemelsoet, marchand de déchets, à Lys, rue d'Hem, s'est fait un effort musculaire, en levant un farveau. Il devra cesser le travail pendant huit à dix jours.

CYSOING

MORT AFFREUSE D'UNE FILLETTE

La petite Agnès Billot, âgée de 2 ans, jouait auprès d'une marmite d'eau bouillante, que sa mère avait eu l'imprudence de déposer à terre. Tout à coup, le pauvre enfant tomba dans le récipient. Malgré les soins dont elle fut l'objet, la pauvre enfant est morte dans de terribles souffrances.

HALLUIN

L'ARBRE DE NOEL A LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Comme nous l'avions annoncé il y a quelques jours, il a été procédé hier à la distribution de primes à toutes les mères de familles de notre localité ayant présenté leur enfant à la consultation des nourrissons dans le cours de l'année 1921. Cette loterie due à l'initiative de MM. les Docteurs Louf et Mahieu a pris une grande importance, grâce à la générosité de nombreux donateurs. Plus de 450 mères de famille en ont profité.

Etant donné le nombre des bénéficiaires, la répartition s'est faite dans la salle de la Brasserie des Familles, rue des Ecoles, en présence de MM. les Maire et adjoint et de MM. les docteurs.

Les primes consistaient totalement en objets d'usage pour nourrissons et comprenaient entre autres : berceau, chaises, lingerie et vêtements. En outre chaque lot était accompagné de quelques gâteaux.

MM. les Docteurs et l'Administration Municipale adressent un profond remerciement à toutes les personnes dont la générosité a contribué à la formation de ce magnifique arbre de Noël.

LILLE

LE CHAPITRE DES VOLS

LE PARDESSUS DU REPRESENTANT

Un représentant de commerce, M. Jean B..., demeurant rue Masséna, se trouvait l'autre matin, vers 8 h. 30, au café Liévin, 9, rue des Arts. Il avait déposé son pardessus dans la cuisine de cet établissement, afin d'endosser un imperméable qui se trouvait également dans cet endroit.

Or, vers 9 heures et demie, un individu entra dans le café et s'y fit servir une consommation.

La gérante du débit s'étant absentée quelques instants, constata à son retour que le quidam était parti, non seulement sans payer le prix de sa consommation, mais encore après avoir enlevé le pardessus de M. B... Le voleur avait eu la « délicatesse » de laisser sur une table les papiers qui se trouvaient dans l'une des poches du vêtement.

Le représentant, qui subit un préjudice de 250 francs, a déposé une plainte à la police qui possède le signalement du voleur.

Les chauffards au travail

UN OUVRIER GRIEVEMENT BLESSE

Dans la matinée de samedi, vers 4 h. 10, M. François Fels, 54 ans, ouvrier boulanger, demeurant 124, rue Esquermoise, passait place du Théâtre pour se rendre à son travail, lorsqu'il fut renversé par une auto qui, après lui avoir passé sur le corps, continua tranquillement sa route.

Relevé par des passants, l'ouvrier fut reconduit à son domicile où un docteur constata qu'il avait des côtes enfoncées et des contusions sur tout le corps. Le blessé qui se plaint de douleurs internes, n'a pu donner à la police qu'un signalement très vague du véhicule qui le renversa. On recherche activement le chauffeur qui le pilotait.

COMME AU JEU DE QUILLES

Vers 11 heures du matin, rue des Sarrazins, l'auto 3541 D 1, a accroché une voiture à bras que conduisait le jeune Georges Mertens, 17 ans, au service de M. Chariot, ingénieur, rue Barthélémy-Delespaul, 89.

Projeté violemment sur la chaussée, Georges Mertens se plaint de douleurs au côté droit.

Le conducteur de l'auto, auteur de cet exploit, stoppa bien un instant, mais il continua ensuite sa route sans s'être fait connaître. Une enquête est ouverte pour le découvrir.

L'accident du Petit-Baisieux

MORT DE LA VICTIME

M. Gustave Pluquet, 19 ans, demeurant au Petit-Baisieux, rue de la Gare, 6, tamponné par une locomotive dans les circonstances que nous avons relatées hier, est mort sans avoir repris connaissance, vendredi soir à l'hôpital Saint-Sauveur, où il avait été transporté.

A l'Hôtel de Ville

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN FAVEUR DE M. DESRUMAUX

M. Desrumaux, à l'occasion de sa retraite, — ce brave homme est depuis 30 ans huissier du Maire, — a été hier l'objet une manifestation de sympathie bien méritée et à laquelle nous nous associons pleinement.

Le Maire de Lille, entouré de Cuvelier, Goudin, Bardou, Ragkeboom, Masson, adjoints, de divers conseillers municipaux et de tous les employés de la Mairie, a remis hier au bénéficiaire une médaille souvenir. Delory, après avoir rendu hommage au dévouement dont fit preuve M. Desrumaux pendant sa longue carrière, à sa discrétion professionnelle surtout, lui déclara qu'il restait un ami pour l'administration qu'il avait si bien servie pendant trente années.

EMPRUNT du DEPARTEMENT du NORD

CONDITIONS : 6 % net à 475 JOUISSANCE 15 DECEMBRE 1921
GARANTIES : L'État et le Département
OBJET : RECONSTRUCTION des PETITS IMMEUBLES détruits par faits de guerre.

CREDIT DU NORD

AU CONSEIL DE GUERRE

POUR LE TOURNIQUET

Le sergent vaguemestre Olivier, du 110e R. I., inculpé de détournement de mandats comparaîtra devant le Conseil de guerre le 12 janvier prochain.

LEGION D'HONNEUR

Parmi les récentes promotions du grade de chevalier de la Légion d'Honneur, on cite le nom de M. Jules Lepers, croix de guerre, officier d'administration de 1re classe du S. S. ancien inspecteur, adjoint du service des sursis du 1er C. A.

Tribunal Correctionnel de Lille

AUDIENCE DU 31 DECEMBRE

UN ECRASEUR CONDAMNE. — M. Fernand Cousin, pompier, rue de l'Alma, cour Morel, fut tué le 26 décembre 1920, par l'auto de M. Mirelle, demeurant quai de la Basse-Deûle, que pilotait le chauffeur Gustave Jean.

Après un réquisitoire sévère du Procureur de la République contre l'imprudence habituelle des chauffeurs, le tribunal condamne le chauffeur écraseur à deux mois de prison et 100 fr. d'amende à verser à la partie civile une provision de 10.000 francs à valoir sur les dommages et intérêts qui seront évalués ultérieurement et déclare le patron civilement responsable.

UN ESCROC. — Le nommé Henri Cornet, 42 ans, condamné par contumace en 1909, pour espionnage et recherché pour désertion en 1918, avait exercé divers commerces sous des faux noms à Maubeuge, Louvroil, Levallois-Perret, etc. Etant venu se fixer à Lille, rue du Faubourg-de-Roubaix, sous le nom de Dehorgue, il se fit arrêter par la police qui le recherchait comme déserteur. Sitôt incarcéré, une avalanche de plaintes en escroquerie contre cet individu, arriva au parquet.

Le tribunal lui inflige six mois de prison et 100 francs d'amende.

PETITES NOUVELLES

OH LE SALE ! — Le garçon de magasin, Alphonse Leclercq, 18 ans, 6, rue du Pont-du-Lion-d'Or a été mis à la disposition du parquet pour outrage public à la pudeur.

POUR SE CHAUSSER. — Le nommé François De Letter, 58 ans, journalier, 79, rue de Juliers, a été arrêté et sera déféré au parquet pour vol d'une paire de chaussures à l'étalage de la maison Cascarine, 4, rue Léon-Gambetta.

MATINEE CLASSIQUE PIERRE BERTIN

Le trois-centième anniversaire de la naissance de Molière sera fêté dimanche 8 janvier, à 3 heures précises, salle de la Société Industrielle avec une magnifique représentation du « Misanthrope », le chef-d'œuvre de notre grand auteur comique.

Mlle Jeanne Briey, la talentueuse artiste et aimée du public, viendra interpréter le rôle de Célimène dans lequel elle est incomparable; les excellents artistes de l'Odéon viendront jouer les autres rôles complétant un ensemble digne en tous points de la glorieuse célébration qui se fera ce jour-là. Un hommage à Molière sera rendu à la fin de la Matinée par tous les artistes. Causerie de M. Pierre Bertin sur la gloire de Molière.

Location dès lundi à la Société Industrielle.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

MAUBEUGE

ON N'ECHAPPE PAS A LA JUSTICE. — Lundi, la police locale a procédé à l'arrestation du nommé Greffier Emile-Désiré, 38 ans, né à Seboncourt (Aisne), ouvrier agricole, domicilié à Monchy-l'Agache (Somme), de passage à Maubeuge, qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt en date du 23 août 1918, émanant du Parquet de Pithiviers (Loiret), pour vol.

Greffier qui pouvait se croire oublié depuis plus de 3 ans qu'il était recherché a été dirigé sur la prison d'Avesnes en attendant son transfert à Pithiviers.

BAUTMONT

ENTRE FRERES.— Les deux frères Marcoux Pierre, 40 ans, lamineur et Paul, 28 ans, journalier demeurant rue de Douzies, 7, à Sous-le-Bois, travaillaient ensemble à l'usine des forges d'Entre deux Bois. Marcoux Pierre s'étant présenté au bureau pour toucher son salaire apprit que son frère l'y avait précédé et avait touché pour lui une somme de 116 francs.

Plainte a été portée à la gendarmerie contre Marcoux Paul qui a pris la fuite.

JEUMONT

POUR SE CHAUFFER. — M. Simon Pierre, industriel demeurant rue de Maubeuge, 42, a porté plainte au sujet d'un vol de boulets de charbon commis sur des wagons en stationnement sur la voie de raccordement de l'usine Baume.

Les auteurs de ces soustractions seraient connus.

GHISSIGNIES

PAS MEME AVEC UNE ROSE. — La nommée Taquet Adeline, 25 ans, ménagère, a porté plainte contre son mari, Drevet Omer, 36 ans, menuisier, qui, mécontent d'elle, l'aurait giflée, aidé en cela par son frère Drevet Jean-Baptiste, 32 ans, menuisier.

BAS-LIEU

QUE VOULAIT FAIRE CET INDIVIDU ? — Le soir pendant l'absence du cultivateur Alphonse Erraux et de sa fille Léa, un malfaiteur s'est introduit dans la ferme par l'écurie. Ayant remarqué que plusieurs objets avaient été dérangés, Mlle Léa Erraux, à sa rentrée, prévint sa voisine, Mlle Angélina Rouval. Toutes deux visitèrent la maison et trouvèrent un individu caché dans le grenier. A leur vue, l'homme s'est enfui.

TRELON

TROP VITE ! — Le chauffeur de l'auto 5930, E-2, a été gratifié d'un procès-verbal pour excès de vitesse.

LANDRECIES

LE MAUVAIS TEMPS. — La tempête qui sévit en ce moment dans le pays cause des dégâts considérables : des arbres sont arrachés, aux maisons les ardoises ne peuvent résister à la bourrasque et sont lancées dans les rues, les communications téléphoniques sont interrompues sur beaucoup de lignes, etc.

Samedi nos forains ne pouvaient installer leurs boutiques. Les quelques marchands qui vinrent sur le marché ne vendirent pas moins le beurre à 14 francs le kilo ; le fromage blanc, à 0.75 et 1 fr. le kilo ; les œufs, à 0.70 la pièce :

SAINS DU-NORD

LES SANS BILLETS. — Sont montés dans un train ouvrier sans billet : Georges André, 16 ans ; René Désenfant, 17 ans ; Raymond Maitresse, 17 ans occupés à l'entreprise Victor et Vandevalle.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAUDRY

La Grève des Tulles

AUJOURD'HUI LE SOUS-PREFET PRESIDERA UNE REUNION DE CONCILIATION

Le comité du syndicat de la préparation a reçu samedi une lettre des patrons en réponse à la déclaration de grève. Le comité patronal a retenu le dernier alinéa et comme les ouvriers, il déclare lui aussi, vouloir continuer la discussion.

C'est aujourd'hui mardi que se tiendra la réunion de conciliation qui sera présidée par M. le Sous-Préfet de Cambrai. M. Andrieux au moment où nous écrivons, n'a pas encore fait connaître l'heure de son arrivée à Caudry, mais on attend un coup de téléphone d'un moment à l'autre.

Sans préjuger de ce qui sortira de cette réunion, il est permis de fonder sur elle les plus grands espoirs.

Nous ne connaissons pas la thèse que soutiendront les patrons, mais en ce qui concerne les ouvriers, nous savons qu'il leur sera facile de démontrer le bien-fondé de leurs réclamations, en se basant même sur des données officielles : celles de la commission du coût de la vie.

En effet, les ouvriers et ouvrières de la préparation et du finissage des tulles et dentelles, n'ont obtenu depuis la remise en marche de l'industrie, après la guerre, que 100 à 120 % sur les salaires d'avant guerre d'augmentation. Il est vrai que les patrons avaient promis d'augmenter les salaires au fur et à mesure de la « renaissance de la belle industrie de luxe ».

Même en admettant l'hypothèse que les ouvriers et ouvrières seraient augmentés de 30 %, il y aurait encore loin du coefficient de 4,10 %, fixé dernièrement par la commission du coût de la vie du département du Nord.

Apprenez sur place ou par correspondance la COMPTABILITÉ et vous obtiendrez des établissements JAMET-BUFFEREAU SUCCURSALE de LILLE, 78bis, Boul^d de la Liberté PROGRAMME GRATUIT

SPORTS & JEUX

LE TIR

A ROUBAIX
AMICALE DU BOIS

Résultats du grand Championnat de Tir

Pupilles : 1er, Soudan, 23 points ; 2e, Vivier, 20 points ; 3e, Poulet, 4 points.

Adultes : 1er, Merlevède, 36 points ; 2e, Ducoin, 35 points ; 3e, Boutteville, 34 points ; 4e, Delbecque, 33 points ; 5e, Duponchelle, 32 p.; 6e, Decobecq, 30 p.; 7e, Spriet, 12 p.; 8e, Nivoit, 11 p.; 9e, Malfait Achille, 7 p.

Vétérans : 1er, Mignaux, 38 points ; 2e, Delannoy et Farvacque, 36 p.; 3e, Lefebvre Gustave 32 p.; 4e, Lebouleux, 31 p.; 5e, Debaere, 30 p.; 6e, Brunelle, 28 p.; 7e, Vandendriessche, 26 p.; 8e, Desplanque, 25 p.; 9e, Fretin Louis, 21 p.; 10e, Delys Albert, 21 p.

La distribution des prix aura lieu à l'assemblée générale de l'Amicale.

COLOMBOPHILIE

A WATTRELOS

Sont autorisés à ouvrir un colombier de pigeons-voyageurs : MM. Henri Declercq, rue d'Audenarde, 24 ; Henri Demuynck, rue des Plats, 3 ; Mme Vve Francomme, 2, rue d'Audenarde.

— Rappelons qu'aujourd'hui dimanche, une grande exposition de pigeons-voyageurs est ouverte chez M. Emile Huys, rue Mongo, 80, (Fort Lillois).

Le Devoir de l'Epargne

Le meilleur moyen de mettre ses billets de banque en sécurité consiste à souscrire aux Bons de la Défense Nationale, qu'il est si aisé de se procurer aux guichets de toutes les caisses publiques, de tous les bureaux de postes, de toutes les succursales de la Banque de France et des principales Sociétés de Crédit. L'épargne ne doit conserver que l'argent strictement nécessaire et placer celui dont elle peut se passer en Valeurs du Trésor à courte échéance. De la sorte, elle retrouve à la date qu'elle a choisie des billets de banque qui seraient restés improductifs ou qu'elle aurait pu être tentée de dépenser inutilement. Epargner sans relâche est le premier devoir de tous les Français. Placer ses économies en Bons de la Défense Nationale, c'est accroître son capital sans courir le moindre risque, faire une œuvre de sage prévoyance et s'assurer pour l'avenir des disponibilités précieuses. 3262.

La Vie Ouvrière

Les Incidents de la Batellerie

DEUX DOCUMENTS

Le citoyen Louis Louis adressé aux journaux régionaux qui s'étaient fait l'écho d'attaques dirigées contre lui la lettre et les documents suivants :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Vous vous êtes fait l'écho, dans vos numéros 362 et 364, des calomnies que publie contre moi le journal *Le Batelier*, calomnies émanant d'un ancien administrateur de notre société qui ne fut pas réélu cette année, et d'anciens employés congédiés, qui sont tous aujourd'hui, administrateur d'une société concurrente.

Pour répondre à ces infamies, je ne puis mieux faire que reproduire ci-dessous deux documents.

Le 21 mars 1921 je donnais ma démission de président du Syndicat Général de la Petite Batellerie, et avant de passer la comptabilité syndicale à mon successeur, je convoquais la « Commission de contrôle » qui s'est réunie « 24 mars 1921 et adopta à l'unanimité le rapport suivant :

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DU « SYNDICAT GENERAL DE LA PETITE BATELLERIE »

Réunion du 24 Mars 1921

Sur la convocation du président du « Syndicat Général de la Petite Batellerie », les membres de la « Commission de Contrôle se sont réunis aujourd'hui vingt-quatre mars dans les locaux de la coopérative « La Petite Batellerie » aux fins d'examen de la comptabilité de l'exercice écoulé.

Sont présents : MM. PICART Julien, DUSSART Joseph et BLANCQUART.

Dès l'arrivée des commissaires, les livres et documents syndicaux ainsi que les pièces comptables sont mis à leur disposition et il est procédé aussitôt à un examen approfondi de la comptabilité syndicale pour l'année 1920.

Cet examen amène la Commission à adresser au camarade Willot, comptable du syndicat, toutes ses félicitations pour la façon dont ses livres sont tenus.

Il lui permet en outre de déposer les conclusions ci-dessous au moment où le président sortant, le camarade LOUIS Louis, passe les différents services du syndicat à son successeur, le camarade Palmyr LECLERC.

1° LOUIS Louis laisse à Palmyr LECLERCQ une comptabilité parfaitement tenue à l'appui de laquelle les documents et pièces comptables sont méthodiquement et judicieusement classées. Les membres de la Commission de contrôle ont pu puiser dans cette comptabilité tous les renseignements qu'ils ont jugé bon de chercher, et leur tâche a été d'autant plus facile que la comptabilité, tout en étant claire et bien ordonnée, a été conçue de façon très simple de manière à en rendre le contrôle facile même aux personnes étrangères à la tenue des livres commerciaux.

2° Sous l'impulsion énergique et active du président sortant LOUIS Louis et précisément à cause de cette activité féconde qui a donné des résultats effectifs le « Syndicat Général de la Petite Batellerie » a connu une situation financière incomparable qui a permis d'entreprendre gratuitement pour les adhérents sinistrés la tâche colossale que représente l'établissement et le dépôt des dossiers des dommages de guerre.

3° Pour les motifs exposés la Commission de contrôle ne se contente pas de donner à LOUIS Louis un quitus banal de sa gestion. Elle tient à y ajouter l'expression de sa plus vive reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour la corporation et les réalisations importantes et nombreuses qu'il lui a fait obtenir. Elle le remercie particulièrement pour les adhérents sinistrés ces victimes de la guerre auxquelles LOUIS Louis a pensé en tout premier lieu.

4° En remettant la comptabilité entre les mains du nouveau président, Palmyr LECLERCQ, elle engage ce dernier à marcher résolument dans le sillon creusé par son prédécesseur LOUIS Louis, tant sur le terrain administratif que sur le terrain professionnel.

Fait à Paris, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt et un.

Signatures : PICART, DUSSART, BLANCQUART.

Je suis actuellement administrateur délégué de la coopérative de transports par eau « La Voie d'Eau ». Les adhérents de notre coopérative se sont réunis mardi dernier 27 décembre et à l'unanimité ils voulaient l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

L'assemblée générale de la coopérative de transports par eau « La Voie d'Eau », après avoir entendu l'exposé fait par M. le Président du conseil d'administration et par M. l'administrateur délégué relativement à la campagne injustifiable menée par le journal *Le Batelier* contre la société, ainsi que contre la personnalité de son administrateur délégué, campagne évidemment inspirée et soutenue financièrement par des adversaires de la coopérative, renouvelle toute sa confiance aux dirigeants actuels de la société et tout particulièrement à son dévoué administrateur délégué LOUIS Louis, émet le vœu que le conseil d'administration prenne les mesures les plus énergiques permises par la loi pour faire cesser au plus tôt cette campagne qui est de nature à porter un grave préjudice aux intérêts coopératifs, et pour obtenir réparation du dommage qu'elle a déjà causé à la société.

En ce qui me concerne personnellement, j'ai déjà pris mes dispositions pour traduire en justice mes diffamateurs qui ne pardonnent pas à notre belle société coopérative « La Voie d'Eau » de prendre chaque jour plus d'extension.

LOUIS Louis.
Conseiller municipal de Dunkerque.

EMBELLISSEZ-VOUS EN DORMANT

Un mauvais teint épais, blafard, ridé, est dû à l'accumulation de plusieurs couches de tissus morts ou d'écailles sur le véritable épiderme. Le véritable épiderme doit toujours être protégé par une couche de cette pellicule morte et transparente qui se renouvelle continuellement par en dessous. Lorsque ce tissu est renouvelé en dessous, la couche en dehors doit tomber ou être enlevée. Quand ceci n'est pas fait, une couche épaisse et imperméable se forme graduellement, bouchant les pores, cachant dessous le joli teint et ridant en même temps la peau du visage. Pour rendre au teint sa beauté originelle et le préserver, ce tissu mort doit être doucement ramolli et enlevé par un dissolvant émollient tel que la Cire Aseptine qui doit être appliquée avec le bout des doigts chaque soir avant de se coucher, car la Cire Aseptine vous embellit pendant votre sommeil. Les résultats de ce traitement sont étonnants ; les personnes qui s'en servent semblent rajeunies de dix à quinze ans au bout d'une semaine. Son usage régulier est très recommandé, et c'est la plus sûre garantie de longue jeunesse et d'une beauté durable.

Nota. — La Cire Aseptine se trouve en pots et en tubes dans toutes les Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins. 3101

Les métallurgistes Lillois ont voté le principe de la grève

A la suite de la réunion tenue le 18 courant, le syndicat Lillois de la Métallurgie avait décidé de tenir une nouvelle assemblée générale, hier, samedi, à 18 heures, à la Bourse du Travail, afin de prendre connaissance de la lettre adressée aux patrons, par M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, ainsi le but de leur faire accepter une réunion de la commission mixte pour discuter le nouveau coefficient.

Le secrétaire Devernay, rendit compte des entrevues tenues avec M. Poulin, puis l'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité :

« Devant la mauvaise foi patronale qui maintient son refus de réunir la commission mixte des syndicats ouvriers et patronal ceci malgré l'intervention de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, qui tente de renouer les pourparlers au sujet du nouveau coefficient 4, sorti pour Lille.

« Comme suite à l'ordre du jour du 29 mai dernier qui disait, que vu la situation que nous subissons : la diminution, nous réservons le droit de réclamer la récuperation des 0.25, si le coût de la vie augmentait.

« Malgré le chômage qui sévit il n'en existe pas moins que les producteurs actuels ont lésés dans leurs intérêts. *L'assemblée décide la grève en principe*, donne mandat au bureau de faire des réunions d'atelier et de quartier, afin de renseigner les camarades, laisse le soin à la commission de convoquer une assemblée générale, dans le plus bref délai, afin de prendre une décision définitive ».

Le secrétaire, Ch. DEVERNAY.

EMPRUNT DU DEPARTEMENT DU NORD
Obligations 6 % de fr. 500, net d'impôts
Prix d'émission : Fr. 475
On souscrit sans frais à la
Banque L. DUPONT & Cie
à VALENCIENNES, et dans toutes ses Succursales et Agences : Douai — Lille — Cambrai — Le Quesnoy — Saint-Amand-les-Eaux — Aniche — Béthune — Le Cateau, et à PARIS, 10 rue Volney et 15, rue du Louvre. 13.559.

LIBRE-PENSEE

AVIS AUX GROUPES. — Tous les groupes de la Libre Pensée ont le devoir de commander les calendriers. Les cartes pour 1922 sont à leur disposition, les commander autant que possible suivi d'un mandat montant de la somme. Adresser les commandes 28 rue Saint-Druon, Lille. — Le secrétaire, JACOBS J.-B.

GUIDE-INDICATEUR LOUIS MASSON Couverture ROUGE
Contient le Prix des Places, les Tramways et les RUES DE LILLE — Le plus complet HORAIRE DES TRAINS

HERNIE
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. GLASER le réputé Spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.
Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.
Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.
Allez donc tous, de 8 h. à 4 h., à :
Boulogne-sur-Mer, 4 Janvier, Hôtel de France.
Valenciennes, 5 Janvier, Hôtel de Flandre.
Lens, 6 Janvier, Hôtel de la Gare, Mascart.
St-Omer, 7 Janvier, de 8 h. à 3 h., Hôt. de France.
Montreuil-sur-Mer, 8 Janvier, de 8 h. à 3 h., Hôtel Belle-Vue.
Béthune, 9 Janvier, Hôtel de la Gare.
Calais, 10 Janvier, Hôte Meurice.
LILLE, les 11 et 12 Janvier, à son Cabinet Régional 16, r. de la Clef 1er étage, près la Bourse.
Aire-sur-la-Lys, 13 Janvier, Hôt. de la Clef d'Or.
Arras, 14 Janvier, Hôtel du Commerce.
Roubaix, 15 Janvier, Hôtel de Paris, r. de l'Ile
NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
Grossesse, Obésité,
Matrice, Déplacement des Organes
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE

Bulletin Commercial

MARCHES DE LA REGION

ARRAS, 29 Décembre.

MARCHE AUX VEAUX ET AUX PORCS GRAS. — On avait amené 30 veaux, vendus de 4 à 5 fr. et 32 porcs, vendus de 4.50 à 4.75. Vente active, le tout au kilo vivant.

ARRAS, 31 décembre. —

MARCHE AU BEURRE ET A LA VOLAILLE. — Beurre 7.50 la livre ; œufs 19.50 les 26 poulets 10 à 15 fr. ; lapins 8 à 15 ; canards 1 à 15 ; dindes 40 à 60 ; oies 22 à 25 ; garanne 3.50.

MARHE AUX BESTIAUX. — On avait amené environ 300 vaches, génisses et taureaux.

Marché peu approvisionné, cependant les transactions restent difficiles. Cours difficilement soutenu.

On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 2.200 à 2.400 (plusieurs ont été vendues 2.800 et 2.900. La 2e catégorie de 1800 à 2.200 et la 3e catégorie 1.500 à 1.800 fr. Les bêtes à nourrir font défaut. Le cours de la bête grasse reste stationnaire ; il varie suivant jeunesse et qualité de 2 à 3 fr. le kilo.

MARCHE AUX PORCS. — Porcelets 30 à 40 fr. ; Coureurs, 120 à 200 fr., suivant âge et qualité.

EMPRUNT DU DEPARTEMENT du Nord

On peut souscrire à l'EMPRUNT DU DEPARTEMENT DU NORD de CENT CINQUANTE MILLIONS dans les établissements suivants :

Banque privée, Crédit du Nord, Banque générale du Nord, Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque d'Alsace et de Lorraine, Crédit français, Crédit de l'Ouest, Société centrale des banques de province, et chez tous les agents de change, banquiers et changeurs du département du Nord.

Prix d'émission de l'obligation :
475 FRANCS
net d'impôts présents et futurs
Le taux de l'intérêt 6 % atteint
6,35 0/0
Garantie de l'Etat et